

## Entretien avec le ministre de l'Éducation nationale, au sortir de l'année académique 2016-2017

**"Face à l'insuffisance des infrastructures scolaires, il faut plus que jamais optimiser l'existant"**

Propos recueillis par AJT et F.B.E.M

Libreville/ Gabon

**l'union** : M. le ministre, dans que état d'esprit s'achève l'année scolaire 2016-2017 ?

**Florentin Moussavou** : L'année scolaire 2016-2017, tout le monde le sait, fut particulièrement chahutée. Ce chahut s'est estompé dès le milieu de mois de février, avec bien sûr des fortunes diverses. Je dois rappeler que dans le rapport qui a été établi à l'époque par le ministère de l'Éducation nationale, nous comptons une quinzaine d'établissements qui, sur les 200 que nous avons dans l'enseignement secondaire, et les 1200 du primaire, avaient été particulièrement impactés par les mouvements de grève. La plupart de ces établissements étant identifiés à Libreville, Port-Gentil et Oyem. Dans les autres provinces ce sont des perturbations qui ont rarement dépassé une semaine. Je dois préciser que lorsque nous évaluons ces perturbations, nous tenons compte non seulement de la perception que les populations peuvent avoir, c'est-à-dire qu'il y a un arrêt de cours. Mais, nous allons au détail. Nous regardons les classes qui ont été impactées, les matières qui ont été particulièrement touchées, et nous faisons le point sur le nombre d'enseignants concernés par cette volonté d'arrêter. En faisant tout cela sur la base des rapports d'inspection, nous avons un tableau qui nous a permis d'établir un diagnostic. C'est sur la base de ce diagnostic que nous avons pu défendre l'idée que l'année scolaire pouvait être sauvée. Et surtout que sur le plan pédagogique, ces missions d'inspections nous ont amené à considérer qu'il était tout à fait possible de rattraper les heures de cours perdues. Et ce rattrapage a été fait. Je puis donc dire que ceux qui ont participé aux examens du CEP, du BEPC et du Baccalauréat, même dans les établissements perturbés un peu plus fortement que les autres, ont affronté ces examens en ayant les mêmes chances que tous ceux qui ont reçu leurs enseignements de manière plénière. Je voudrais donc rassurer nos compatriotes et tous ceux qui ont tendance à juger de manière approximative, qu'aucun d'entre nous ne peut se permettre de souhaiter une école au rabais. Les diplômés qu'ont obtenu ces jeunes compatriotes valent leur pesant d'or. Ces diplômés seront tout à fait défendables sur l'ensemble du territoire et même à l'extérieur. Voilà ce que je puis dire.

**On peut donc parler d'un satisfecit du ministre de l'Éducation nationale ?**

- Oui. Si l'on considère l'environnement global dans lequel a baigné l'École tout au long de l'année scolaire 2016-2017. Si l'on considère les pesanteurs qui ont pu s'établir à ce niveau, nous pouvons considérer que l'année scolaire s'achève sous de meilleurs auspices. Nous espérons simplement que cela peut nous dessiner les contours de ce que devrait être l'année scolaire 2017-2018, parce que nous allons engager un certain nombre d'axes de révisions du système éducatif, étant entendu que l'objectif que nous visions véritablement, c'est donner à notre pays un système éducatif comme cela s'entend.

**Est-ce à dire que le Gabon ne dispose pas d'un système éducatif ?**

- Non, on ne va pas le dire ainsi. On va dire qu'il y a une organisation qui est mise en place, mais qui ne fonctionne pas pour l'instant comme un système éducatif. Un système, ça devrait être quelque chose qui permet aux différents cycles de formation, aux différents corpus qui se structurent autour de l'École de fonctionner de manière régulière. Comme dans un rouage. Depuis le pré-primaire, jusqu'à l'université, on devrait avoir une certaine...fluidité. C'est ce à quoi nous travaillons, et avec ma collègue de l'Enseignement supérieur. Nous avons mis en place une Commission qui travaille à cet effet. Je vous donne un exemple. Tous les jeunes bacheliers qui vont poursuivre leurs études dans l'Enseignement supérieur, au Gabon comme à l'extérieur du pays, entrent dans un univers presque inconnu. L'université aujourd'hui est portée par le système LMD (Licence-Master-Doctorat ndlr). Nous devons, nous, au niveau de l'Éducation nationale, et à partir de la classe de seconde, préparer ces élèves à savoir ce qu'est le système LMD. Or jusqu'à présent, les élèves arrivent à l'université et sont surpris par les changements. C'est tout cela qui fait souvent en sorte que le faux rêve qu'ils nourrissent au lycée se traduit autrement. Nous allons préparer le personnel de l'Éducation nationale de



Photo : Adjaf Ntoutoume

**Le ministre de l'Éducation nationale, Florentin Moussavou, au cours de l'entretien.**

manière à faire en sorte que les élèves, futurs candidats au baccalauréat, soient mieux informés sur leur avenir.

**L'année qui s'achève a débuté avec des grèves, sur fond d'incompréhensions entre vous et les enseignants. Qu'est ce qui est fait, maintenant que la nouvelle année est en préparation, pour éviter les mêmes désagréments aux élèves en octobre prochain ?**

- Il faut dire que les grèves qui ont été déclenchées par les syndicats, l'an passé, l'ont été avant même la date annoncée de la rentrée des classes. Vous noterez également que les motivations de ces grèves étaient plus portées par des questions budgétaires que par des réformes : les vacances, la PIP (prime d'incitation à la performance ndlr). Et vous avez pu noter que lorsque la PIP a été payée, comme par enchantement, tout le monde est revenu en classe. La solution serait peut-être que nous passions, avec les partenaires qui sont les syndicats, du stade du débat portant sur les questions extra éducation nationales au débat qui concerne le fonctionnement de l'École.

**Où en sont les engagements de votre ministère à doter les établissements des tables-bancs dont ils ont cruellement manqué l'an passé ?**

- La question des tables-bancs ne peut plus être un motif de revendication. Le chef de l'État avait pris la mesure de la situation et nous avait engagé, nous le gouvernement, à signer une convention avec un partenaire qui, aujourd'hui, a permis que la question des tables-bancs ne soit plus qu'un lointain souvenir. Je suis aujourd'hui un ministre de l'Éducation nationale heureux par rapport à la question des tables-bancs. Parce que la solution qui a été préconisée me permet moi, de donner des ordres au directeur général du Patrimoine et des équipements lorsqu'il y a des besoins à tel ou tel endroit, dans tel ou tel établissement, afin que les tables-bancs soient livrés. Je crois qu'on a tort de toujours penser que le gouvernement n'a pas la volonté de faire les choses. A ce jour, ce sont près de 25 mille tables-bancs qui ont été mis à la disposition des établissements. Nous comptons, au mois de septembre-octobre, mettre à leur disposition 45 mille à 50 mille autres tables-bancs qui sont en train d'être fabriqués. Nous avons également pris la mesure de la situation en obtenant que sur la modélisation que nous avons retenue, que désormais, dans les seconds cycles, les élèves disposent d'une table individuelle. Il ne sera donc plus possible de jeter un coup d'œil dans la feuille du voisin. Ce sont ces modèles là qui vont désormais servir dans les centres d'examen.

**L'insuffisance des infrastructures scolaires a aussi été un des motifs de grève des enseignants l'an dernier. Cette question risque de se poser à la prochaine rentrée des classes car, à la lumière des chiffres, l'Enseignement secondaire accueille, à la rentrée 2017-2018, 30 mille nouveaux élèves dans le secondaire quand seulement 12 mille en sortent. Quelles dispositions ont été prises pour caser tout ce monde ?**

- Près de 30 000 enfants viennent, en effet, d'accéder au CEP, lequel ouvre les portes du collège. Il faut leur

trouver de la place dans les collèges et préférentiellement dans les établissements d'enseignement public. Entre le nombre de places disponibles aujourd'hui dans les établissements et le nombre d'arrivants, nous sommes amenés à réaliser une forme d'alchimie. Nous avons mené des réflexions et formulé des orientations et ce travail permettra dès le début de l'année de donner à chaque admis en 6e la place qu'il mérite dans les établissements publics. Et peut être dans certains établissements privés, selon les partenariats que nous avons avec ces derniers. Certes, il n'y a pas eu de nouvelles infrastructures construites, mais nous avons sur le plan technique et pédagogique, la capacité d'apporter des réponses. Une de ces réponses sera d'optimiser les infrastructures existantes. L'existant aujourd'hui c'est un certain nombre de salles de classes disponibles. Jusque-là, nous fonctionnions de manière à fermer les yeux sur le vide sidéral qui faisait que tous les après-midis, dès 13h, tout était fermé dans tous les collèges du Gabon. Et ces milliers de salles de classes disponibles restaient inexploitées. Au travers du système du double flux, nous allons doubler notre potentiel d'accueil en classe de 6e et dans l'ensemble des collèges. C'est une mesure qui a été annoncée l'année dernière et qui, je le sais, a fait l'objet de contestation, y compris des partenaires sociaux. Les uns et les autres étant portés exclusivement sur le fait que l'État doit construire. Mais l'État ne peut pas construire tout le temps. Dans tous les pays du monde on fait ce qu'on appelle l'optimisation. Si nous avons 150 salles de classe physiques au lycée Léon Mba, en pratiquant le double flux, nous aurons 300 salles de classe. Et si nous avons 100 élèves dans une salle de classe, avec ce système, nous aurons 50 élèves par classe. C'est un système qui a fonctionné avec bonheur là où il a été appliqué l'an passé, et a permis que, pour la première fois, pour les enseignants qui ont 20 ans de métier par exemple, ils se soient retrouvés avec 35-40 élèves dans les salles de classe. Les solutions existent, c'est à nous de les exploiter. Nous n'allons pas passer le temps à pleurnicher. Et je précise aussi que le système du double flux que nous avons adopté, l'année dernière, se pratique depuis plus de 20 ans dans certains établissements tels que Immaculé, Bessieux, Mbele, etc. Le double flux n'est pas le turn-over. Ce n'est même pas l'école à mi-temps. L'année prochaine, nous comptons lancer l'expérimentation d'un système qui nous amènera très certainement à rassembler les élèves du second cycle dans certains établissements. Cela va nous amener à avoir une marge de manœuvre plus importante pour ceux qui vont préparer le baccalauréat. Les élèves de Terminale viendront le matin et auront des plages horaires plus souples. Pour ceux des Secondes et Premières, ils seront soumis, eux-aussi, au double flux. Moi je préfère préconiser les réponses et solutions plutôt que d'être à dire "on n'a pas construit". Idéalement le ministre de l'Éducation nationale pourrait se satisfaire à ce que les moyens soient mis pour construire les établissements, mais si tel n'est pas le cas, on travaille tout de même. Enfin, nous allons faire en sorte que les établissements en dehors de ceux qui vont accueillir préférentiellement le second cycle, soient des lieux d'accueil des élèves du premier cycle. Parce que notre ambition est de réaliser le collège de proximité afin que les élèves de bas-âge puissent se rapprocher de leurs lieux de résidence.

**Une autre réforme qui a fait couler beaucoup d'encre et de salive l'an dernier était de transformer certaines écoles primaires en collège. Va-t-on continuer à le faire M. le ministre ?**

- Cette année, nous n'allons pas transformer des écoles primaires en collèges. Mais, je vais apporter une précision. La transformation des écoles en collèges ne relève pas du hasard ni d'une volonté de punition de certains quartiers ou de certaines communautés. C'est dans une logique d'observatoire que nous observons que telle école primaire dans telle zone est passée, année après année, de 1000 à 150 élèves. Ce qui est le cas particulièrement de l'école de Plaine-Niger où nous avons pris de déménager les élèves pour les ramener dans une autre à proximité et libérer l'établissement qui est devenu un collège. C'est aussi le cas pour les écoles de la Fopi dont l'une était quasiment à l'abandon. Nous avons transformé les bâtiments en collège.

Suite en page 6